

OUI

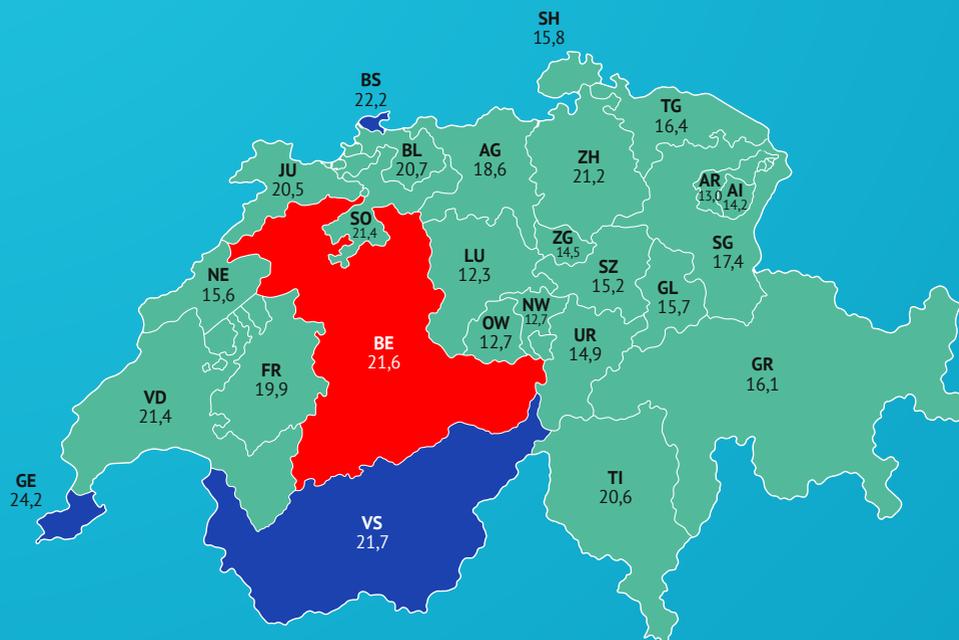
à la révision
de la loi sur
les impôts



OUI *aux mêmes chances
à l'emploi chez nous*

Votation cantonale du 25.11.2018

Une charge fiscale élevée menace l'emploi dans le canton de Berne



Comment y remédier? En disant OUI à la révision de la loi sur les impôts

Clairement désavantagées: aujourd'hui, les entreprises bernoises sont défavorisées par rapport au reste du pays sur le plan fiscal. Dire «OUI à la révision de la loi sur les impôts» est un moyen d'y remédier.

-  Cantons dont le taux d'imposition des bénéfices est inférieur à celui du canton de Berne
-  Canton de Berne
-  Cantons dont le taux d'imposition des bénéfices est supérieur à celui du canton de Berne



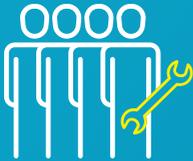
Améliorer les chances pour les entreprises et l'emploi dans le canton de Berne

Ce qui est important maintenant: il est urgent que le canton de Berne devienne plus attractif pour les entreprises. Le meilleur moyen d'y parvenir: abaisser l'impôt sur le bénéfice. La révision de la loi sur les impôts nous permettrait de nous rapprocher de la moyenne nationale qui est de 17,8%. Cela aurait un impact positif sur l'emploi dans le canton de Berne.



Moins d'impôts – un plus grand rayonnement du canton

Un OUI aurait pour effet de soulager les entreprises bernoises en deux étapes: leur charge fiscale diminuerait de 21,6% à 20,2% en 2019 avant de passer à 18,7% l'année suivante. Le canton de Berne deviendrait alors plus attractif pour les entreprises de toute la Suisse.



Positif pour 5000 PME bernoises et leurs 100'000 employés

Des avantages clairs: Le Conseil-exécutif estime que plus de 5000 petites et moyennes entreprises (PME) pourraient profiter de la modification de la loi sur les impôts. La révision concerne donc 100'000 emplois dans le canton de Berne.



Une incitation à l'investissement bienvenue

La révision aura un impact positif sur l'économie bernoise à moyen terme: l'allègement de la charge fiscale s'accompagne d'une marge d'investissement supplémentaire pour les entreprises. Cela leur confère de meilleurs atouts dans une situation de forte concurrence.



Quelles seraient les conséquences d'un non?

Si rien ne change dans le canton, les entreprises investiraient de plus en plus ailleurs ou même partiront. Des emplois disparaîtraient. Directement et indirectement (sous-traitants). Le canton et les communes enregistreraient en outre une diminution des recettes issues des impôts sur le revenu du fait qu'un recul du nombre des emplois signifie également une diminution des revenus salariaux imposables. Chacun de nous en ressentirait les effets.

Les politiques disent clairement OUI

Les politiques considèrent qu'il s'agit d'une nécessité absolue: la directrice des finances et le Conseil-exécutif soutiennent le projet, tout comme la Commission des finances du canton. Le Grand Conseil, lui aussi, se prononce clairement en faveur du projet à 92 voix contre 51.

2,9% d'allègement fiscal pour notre place économique.

100% positif pour nous et le canton.

Évolution des recettes et des dépenses du canton de Berne en millions de CHF



Les recettes cantonales continuent d'augmenter malgré les allègements fiscaux

Des chiffres qui restent dans le vert: certes, le projet entraîne une baisse des recettes cantonales de 45 millions de francs en 2019 et de 103 millions en 2020. Ces montants représentent toutefois moins de 1% du total des recettes cantonales qui s'élève à env. 11 milliards de francs et sont pris en compte dans le plan financier. En 2020, les communes perçoivent 51,5 millions de francs de moins au total, un montant qui est largement compensé du fait de la nouvelle estimation de la valeur officielle qui est déjà décidée.

Point positif ici: les recettes fiscales continuent d'augmenter en dépit de la diminution des impôts perçus. La révision n'a donc aucun effet négatif.

L'essentiel en bref

Cinq bonnes raisons de dire OUI à la révision de la loi sur les impôts:

- > Le canton de Berne devient plus compétitif en matière d'emploi
- > Des milliers d'emplois sont garantis et consolidés
- > Les entreprises ont une plus grande marge d'investissement
- > L'économie bernoise bénéficie d'impulsions supplémentaires
- > Les recettes de l'État sont garanties

Co-présidence du comité cantonal «OUI à l'emploi dans le canton de Berne!»:

Markus Aebi, membre du Grand Conseil UDC | **Madeleine Amstutz**, membre du Grand Conseil UDC, membre de la Commission des finances | **Katharina Baumann**, membre du Grand Conseil UDF | **Synes Ernst**, co-président PDC canton de Berne | **Pierre-Yves Grivel**, membre du Grand Conseil PLR, président PLR canton de Berne | **Adrian Haas**, membre du Grand Conseil PLR, membre de la Commission des finances | **Uwe E. Jocham**, président Association des employeurs bernois | **Michael Köpfli**, membre du Grand Conseil PVL, membre de la Commission des finances | **Toni Lenz**, président PME Bernoises | **Samuel Leuenberger**, membre du Grand Conseil PBD | **Anita Luginbühl**, membre du Grand Conseil PBD | **Eveline Neeracher**, présidente GastroBerne | **Nadja Pieren**, conseillère nationale UDC, présidente Fédération des producteurs de légumes des cantons de Berne et de Fribourg | **Peter Quadri**, co-président PDC canton de Berne | **Simone Richner**, présidente Jeunes Libéraux-Radicaux canton de Berne | **Kurt Rohrbach**, président Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne | **Hans Jörg Rügsegger**, président Union des paysans bernois | **Adrian Spahr**, co-président Jeunes UDC canton de Berne | **Alfred Zimmermann**, président Société bernoise des entrepreneurs



www.RevisionLoiSurLesImpôts.ch

Comité «OUI à l'emploi dans le canton de Berne!»